

SOMMAIRE

SYSTEME D'INFORMATION

- **SSII** Le développement d'applications dépassera les 9 Md\$ selon le Gartner
- **Ressources** Informatica confirme l'intégration de données en tant que service
Hitachi Data Systems réalise avec IDC une étude sur les Big Data en Europe
EMC fait une série d'annonces au salon VMWorld 2012
- **Etude** Le boom des tablettes concerne aussi les banques
- **Réglementation** La CNIL publie ses recommandations sur la protection des données dans le cloud

LOGICIELS

- **PGI** Temenos met en place un plan de réduction des dépenses
- **RH** IBM renforce son offre RH avec l'acquisition de Kenexa
- **Avis d'expert** Gérer leurs ressources humaines : Que peuvent apprendre les banques européennes de leurs consœurs américaines ? Claire Richardson, directrice Europe
Optimisation des Equipes, Verint Systems
- **BI** Access Group rachète Prelytis
- **BPM** TotalAgility, un logiciel de BPM en mode SaaS signé Kofax
- **Outils** Alliance Lite 2, une nouvelle solution de connectivité basée sur le cloud

MARCHES FINANCIERS

- **Valeurs mobilières** Linedata pousse l'automatisation des opérations de middle office pour les gérants alternatifs
- **Salle de marché** Colt obtient la certification de conception de niveau Tier III de l'Uptime Institute pour son datacenter modulaire
L'AMF établit une cartographie des risques sur les marchés financiers en 2012
- **Réglementation** Le règlement EMIR sur les dérivés OTC publié cet été
Linedata répond aux demandes les plus complexes de suivi de conformité

DEMATERIALISATION

- Casyope Services lance une solution de dématérialisation de contrats

BANQUE A DISTANCE

- Les banques réinvestissent la plate forme Android via App-Shop
Interview d'Olivier Arroua, co-fondateur du cabinet Selenis

MOYENS DE PAIEMENT

- **Cartes** Acceptation des paiements sans contact payWave en Russie
Ingenico lance une nouvelle application mobile pour les cartes H24 en Espagne
- **Paiement mobile** Paiement mobile : un marché de 1,3 milliards de milliards de dollars en 2017
Interview de Pierre Courrieu, associé de cepheid consulting
- **Monétique** MasterCard et eNett International annoncent la signature d'un partenariat stratégique pour une durée de cinq ans

ASSURANCE

- **Réglementation** Un nouveau livre blanc sur la préparation des assureurs à Solvabilité II
- **Sécurité** L'assurance montrée du doigt dans un rapport de Tracfin
- **Mobile** Verspieren lance une application sur iPhone

SYSTEME D'INFORMATION

SSII

Le développement d'applications dépassera les 9 Md\$ selon le Gartner

Le marché du développement d'applications devrait passer le cap des 9 Md\$ cette année (+1,8 %) selon le Gartner, boosté par le cloud, la mobilité et l'Open Source. La faible croissance de ce secteur serait due à la prise de conscience du phénomène du cloud pour la livraison des applications comme dans leur développement. Le cloud modifie la manière dont les applications sont conçues, testées et déployées, ce qui modifie les priorités en matière de développement d'applications. La plupart des éditeurs d'outils de développement ont élaboré à cet effet des versions cloud de leurs offres. Ce virage devrait se confirmer d'ici 2015, date à laquelle les applications en modèle cloud seront monnaie courante. Sans surprise, la mobilité jouera un rôle moteur vis-à-vis de ce marché, renforçant le phénomène du BYOD et de la consommerisation de l'IT. Le développement d'applications pour tablettes et smartphones vont se multiplier. Dans ce cadre, l'Open Source verra son influence renforcée. En

En plus de fournir toutes ces informations pratiques au voyageur, l'application est conçue pour aider les titulaires de cartes H24 en leur donnant un accès rapide et sécurisé aux informations sur leur carte. Au moyen d'un identifiant, l'utilisateur accède à toutes les données relatives aux dernières transactions réalisées par carte (date, montant et station). Enfin, le titulaire a la possibilité d'annuler sa carte de manière rapide et simple.

Monétique

MasterCard et eNett International annoncent la signature d'un partenariat stratégique pour une durée de cinq ans

MasterCard Worldwide et eNett International annoncent la signature d'un accord de partenariat qui permettra de fournir des solutions innovantes de paiement à l'industrie du voyage à travers l'utilisation des numéros de comptes virtuels (VANs, Virtual Account Numbers). Ce partenariat a pour objectif de faciliter le traitement de volumes élevés de paiements pour une période de 5 ans. MasterCard est le partenaire exclusif en technologie de paiement pour tous les VANs générés par eNett en Europe.

eNett International est une joint-venture de Travelport. La société est un prestataire de solutions novatrices intégrées de paiements conçues sur mesure afin de répondre aux besoins de l'industrie du voyage. «Les VANs d'eNett occupent d'ores et déjà une excellente place sur le marché européen et ce partenariat renforce la confiance que l'on porte à ce produit en tant que solution pour les paiements de voyages B2B», a déclaré Anthony Hynes, International Managing Director et CEO d'eNett. «Nous sommes heureux d'avoir le soutien d'une telle force motrice dans les paiements commerciaux.» L'équipe de l'European Strategic Alliances de MasterCard a reconnu l'opportunité que présentent les VANs d'eNett. Elle souhaite profiter de cette opportunité pour répondre aux besoins de l'industrie du voyage avec des moyens de paiements plus rapides et plus fiables, et qui simplifient à la fois le règlement et la facturation. «Nos entreprises sont parfaitement en phase», a déclaré Hany Fam, président des Strategic Alliances chez MasterCard. «L'innovation confirmée par la souplesse et les capacités techniques d'eNett, associée au réseau de MasterCard et aux fonctions d'activation, offrira des avantages considérables à l'industrie mondiale du voyage. À une période où la pression est sur nos épaules pour réduire les coûts et augmenter les revenus, la technologie des nouveaux modes de paiement comme les VANs d'eNett permettront non seulement aux agents de se concentrer sur la génération de revenus, plutôt que sur les tâches administratives. Ils permettront de réduire les risques et d'aider les entreprises à obtenir beaucoup plus de données précieuses qui sont en leur possession.»

Paiement mobile

Paiement mobile : un marché de 1,3 milliards de milliards de dollars en 2017

Le cabinet britannique Juniper Research est résolument optimiste. Selon sa dernière étude, le marché mondial des paiements mobiles devrait peser 1,3 milliard de milliards de dollars d'ici 2017, ce qui multiplie par quatre en cinq ans par rapport à la situation actuelle. Les consommateurs pourront utiliser leur mobile pour acheter des biens physiques en proximité ou à distance, deux modes de paiement qui pèseront 54% de la valeur totale des transactions mobiles. Les achats mobiles ne représenteront pour le moment que 4% des transactions de détails.

Interview de Pierre Courrieu, associé de cepheid consulting

L'avenir du paiement mobile retient l'attention de tous les acteurs de la finance. Alors que les cartes sans contact se démocratisent un peu partout en Europe, y compris en France, l'avenir de la technologie NFC pose toujours question à l'heure où les portes monnaies électroniques se développent aux quatre coins de la planète avec des grands acteurs tels Google, Paypal, Microsoft

ou Apple mais aussi les grands émetteurs que sont Visa ou MasterCard. Le cabinet de conseil en stratégie, marketing et management cepheid consulting, spécialisé dans la prise en compte des mutations induites par l'usage des nouvelles technologies, a publié peu avant l'été un livre blanc consacré à cette épineuse question. Pierre Courrieu, l'un des auteurs de ce travail, répond aux questions de Technologies Bancaires.



- Promise à de grands déploiements, la technologie NFC tarde à s'imposer sur le marché. Les raisons sont nombreuses. Pensez vous néanmoins qu'un décollage de la technologie NFC soit imminent ?

PC : A priori, nous n'avons jamais été aussi prêts pour un décollage. En effet, beaucoup de prérequis indispensables sont en train de se mettre en place. Je n'en citerai que les plus importants, à commencer par l'implication des pouvoirs publics pour aider les territoires à développer des cas d'usage multiservices. La diffusion massive de cartes sans contact (en cible 100% du parc sous 3 ans) et de TPE sans contact, avec une interopérabilité hardware entre TPE et mobiles acquise, et en cours de normalisation sous 18 mois au niveau software, est un facteur favorable à l'écosystème NFC. Ajoutons à cela la disponibilité de terminaux mobiles NFC grand public attractifs avec de nombreux nouveaux modèles annoncés dans les roadmaps des constructeurs. L'implication des banques et des opérateurs de mobiles sur les questions de

partage de valeur est acquise en France, comme celle des opérateurs de transport et de la grande distribution dans la popularisation de services sans contact. A côté de ces facteurs favorables, un certain nombre de questions sérieuses reste en suspens. Le partage de la valeur entre les parties prenantes de l'écosystème, qui toutes ne pourront pas monétiser leurs services, est sans doute la plus cruciale. Je rappelle qu'en Hollande les banques et les opérateurs de mobiles ont fini par divorcer et abandonner toute velléité de partage.

- Pensez vous qu'il reste encore des aspects techniques qui restent à résoudre ?

PC : Il faut d'abord arbitrer entre la nécessité de sécuriser les dispositifs et de les ouvrir pour multiplier sur le support sans contact des services plébiscités par les utilisateurs. Il faut également travailler sur des parcours clients simples et robustes, pour favoriser l'adoption grand public de portefeuilles de services. Faute de régler ces questions, ce seront de nouveaux acteurs qui imposeront des modèles désintermédiants un ou plusieurs acteurs de la chaîne (opérateurs mobiles sur le positionnement du 'secure element', banques sur la gestion de la transaction) et en tous cas adaptés à un cas d'usage et un besoin spécifique de segments de marché (selon les sensibilités de chacun aux questions de risque, de sécurité, de protection des données personnelles). A mon sens, les 18 mois qui viennent seront cruciaux : si le NFC peine à se massifier pour atteindre rapidement la masse critique, ce sont d'autres modes de paiement qui s'imposeront. S'il réussit, le décollage se fera entre 2014 et 2015.

- Pourtant, des opérateurs tels Orange semblent bien engagés dans cette croisade pour imposer la technologie NFC ?

PC : En effet les SIM distribuées par Orange depuis la mi-année pour ses clients forfaits sont équipées NFC, et permettront de tirer partie des roadmaps qui promettent une cinquantaine de mobiles NFC d'ici peu. L'opérateur français a déjà vendu un million de mobiles NFC. Les opérateurs de mobiles en général doivent rassurer les collectivités qui ressentent que la carte SIM leur est imposée. Toutefois, le barycentre doit se déplacer de l'offre vers la demande, c'est-à-dire du côté des commerces et des clients. Dans ce contexte, il est sûr que le NFC n'aura de sens que s'il est multiservice, servant d'accès dans les transports, de carte de fidélité dans les commerces, etc.

- Qu'en est-il selon vous des portefeuilles électroniques ?

PC : Au plan technique les normes de cryptographie joueront un rôle important dans la réussite de ces por-

tefeuilles électroniques. Les cas d'usage et les cinématiques de paiement aussi. Avec une base de clientèle colossale, PayPal peut se targuer d'être le leader mondial du paiement mobile. Il n'est pas seul dans la course. Google, Microsoft et Apple s'intéressent aussi au paiement mobile, tant côté NFC que côté portefeuille électronique. Apple a un potentiel dans le portefeuille électronique car il contrôle son écosystème via iTunes et App Store. Quant à dire si l'iPhone 5 sera NFC, les rumeurs sont toujours persistantes. La marque à la pomme est résolue à garder son environnement iPhone propriétaire et s'est déjà rapprochée de Gemalto il y a quelques temps pour embarquer une SIM directement dans le terminal. Aux antipodes, Microsoft a décidé de jouer l'alliance avec les opérateurs. Visa et MasterCard sont de la partie. Ils bénéficient de leur réseau d'acceptation à l'échelle mondiale, un atout de taille. A côté de ces stratégies mondiales, il y a de petits acteurs qui visent des marchés nationaux plus restreints. Aujourd'hui, banques et opérateurs poussent toutes les technologies à la fois. La situation devrait se décanter d'ici fin 2013.

Propos recueillis par Jo COHEN

ASSURANCE

Réglementation

Un nouveau livre blanc sur la préparation des assureurs à Solvabilité II

Ecrit par Nicolas Michellod, Analyste Senior chez Celent, un nouveau livre blanc de SimCorp StrategyLab, intitulé « Preparing for Solvency II : Three key questions insurers need to address early », étudie la préparation des sociétés européennes d'assurance à la directive Solvabilité II ainsi que la marche à suivre pour s'adapter au renforcement de la réglementation. Ce livre blanc indique aux compagnies d'assurance comment se préparer pour respecter la directive Solvabilité II et quelles sont les mesures clés à prendre pour contrôler leur infrastructure dans cette optique de préparation et de conformité. Il rappelle que la directive Solvabilité II fait toujours l'objet de tractations politiques, ce qui complique d'autant la tâche des assureurs européens qui cherchent à s'y conformer. Vérifier si l'infrastructure IT est prête pour la mise en conformité avec Solvabilité II figure parmi les priorités. Les assureurs doivent peser le pour et le contre entre traitement en interne et externalisation et examiner comment tirer parti des investissements et ressources existants. « L'approche solution interne a pour avantage de maximiser les ressources matérielles et logicielles existantes mais a contrario risque fort de ne pas inciter les équipes à optimiser la conception de la solution. L'expérience montre qu'une solution maison est généralement plus longue à mettre en œuvre, qu'elle a plus de risque de tomber en panne et n'est pas à même de profiter des innovations apportées par un fournisseur externe » résume Nicolas Michellod. Le livre souligne les efforts constants que doivent déployer les assureurs face au poids des contraintes réglementaires, aux changements incessants de la feuille de route Solvabilité II et à la complexité que le suivi de toutes les catégories de risque engendre en matière de gestion des données. Le livre incite les assureurs à rechercher des prestataires IT capables de comprendre leurs préoccupations et leurs réactions, d'adapter rapidement leur solution à Solvabilité II et enfin de mettre en œuvre de nouvelles versions de cette solution.

Sécurité

L'assurance montrée du doigt dans un rapport de Tracfin

Le rapport d'activité 2011 de Tracfin, l'organisme de renseignement financier rattaché à Bercy, pointe du doigt les nombreuses fraudes qui frappent le domaine de l'assurance, accusé d'être perméable à certaines pratiques illégales. Alors que ces fraudes se développent, Tracfin met en avant deux pratiques qui tendent à se multiplier. La première concerne l'assurance-vie des personnes âgées. Profitant de la fragilité des victimes, les fraudeurs obtiennent de ces dernières qu'elles les désignent comme bénéficiaires de leur contrat. A leur